

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 27/10/2023

VOI.23.00.A02698

OBJET : Arrêté temporaire de stationnement
RUE CHARLES DORNIER

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu l'arrêté n°VOI.23.00.A02691 en date du 25/10/2023,
Vu la demande de l'entreprise Demeco
Considérant qu'un déménagement rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 21/11/2023 au 22/11/2023 RUE CHARLES DORNIER

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n°VOI.23.00.A02691 en date du 25/10/2023, portant réglementation de la circulation RUE CHARLES DORNIER, est abrogé.

Article 2 : À compter du 21/11/2023 et jusqu'au 22/11/2023, un fort empiètement sera instauré, au n°4A RUE CHARLES DORNIER (Besançon).
Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre de l'intervention.

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 4 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 5 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **26 OCT. 2023**

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 311

PROBLEM SET 1

Due: Monday, September 10, 2012

1. A particle of mass m moves in a circular path of radius r with constant speed v . Calculate the magnitude of the centripetal acceleration and the net force acting on the particle.

2. A car starts from rest and accelerates uniformly to a speed v in a time t . Calculate the distance traveled during this time.

3. A projectile is launched from the ground at an angle θ above the horizontal with an initial speed v_0 . Calculate the maximum height reached by the projectile.

4. A block of mass m is pushed up a frictionless incline of length L and angle θ by a constant force F applied parallel to the incline. Calculate the final speed of the block.

5. A car of mass m is moving in a circular path of radius r with a constant speed v . Calculate the centripetal force required to keep the car in its path.

6. A particle of mass m is launched from the ground at an angle θ above the horizontal with an initial speed v_0 . Calculate the horizontal range of the projectile.

7. A block of mass m is pushed up a frictionless incline of length L and angle θ by a constant force F applied parallel to the incline. Calculate the work done by the force F .

ISSUE 130 2012



PHYSICS 311